

AVIS DE CONVOCATION D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À Mesdames Julie Ricard, conseillère au siège n° 4
Nathalie Talbot, conseillère au siège n° 5

À Messieurs Simon Boucher, maire
Patrice Pinard, conseiller au siège n° 1
Yanick Blier, conseiller au siège n° 2
Michel Bernier, conseiller au siège n° 3
Steve Therion, conseiller au siège n° 6

PAR LA PRÉSENTE, VOUS ÊTES CONVOQUÉS À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE-DE-HORTON, QUI AURA LIEU LE LUNDI 15 OCTOBRE 2018, À 19 HEURES, AU LIEU ORDINAIRE DES SESSIONS DU CONSEIL.

À moins du renoncement de l'avis par tous les membres du Conseil s'ils sont tous présents, la séance portera uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture ;
2. Adoption du règlement n° 116 interdisant la consommation du cannabis dans une place publique ;
3. Période de questions ;
4. Clôture de l'assemblée.

Advenant que vous ne puissiez assister à l'assemblée, vous êtes priés de bien vouloir avertir Monsieur Matthieu Levasseur, directeur général, au 819-336-5344 ou par courriel directeurgeneral@steclotildehorton.ca

Donné à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 9^e jour du mois d'octobre 2018.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,



Matthieu Levasseur